



L'INFO Semaine 25

Du 15 au 21 Juin 2026

EDITO

En guise d'éditorial, j'ai choisi de citer des extraits d'un papier trouvé dans les échanges du printemps de la psychiatrie. Ce que dit le psychiatre Roger Ferreri, au sujet de la psychiatrie me semble transposable à la gestion de nos outils de santé en général.

« Pour mémoire à la fin des années 90, la France était encore citée en exemple pour son système de santé, la psychiatrie quant à elle pouvait se prévaloir d'avoir inventé « *la voie française pour la psychiatrie...* » avec l'invention d'une psychiatrie de secteur au plus près de la population. En août 2004 la santé se dote d'une haute autorité, ce qui fait autorité n'est ni haut ni bas, remarquez qu'en toute impudeur le concept d'autorité devient hiérarchie d'un niveau de donneurs d'ordre... Bref cette « autorité » prend entre autres sous sa coupe la psychiatrie française alors qu'elle joue en première division, qu'elle est citée en exemple par nos voisins, vingt-cinq ans après, sous sa haute autorité, la psychiatrie est exsangue et peine à jouer en quatrième division, qu'à cela ne tienne via les ARS, elle s'évertue de toute sa hauteur à prodiguer des recommandations où le négationnisme de cette déchéance se transforme en révélation pédante : « *Autisme de l'adulte : tout mettre en œuvre pour l'autonomie, l'inclusion sociale et la qualité de vie* ». Ça alors personne n'y avait pensé, ils sont payés pour dire de telles inepties, avant eux la psychiatrie n'existait donc pas, vous et moi comme beaucoup d'autres, nous nous serions battus alors qu'on « *jouait en première division* » pour que les autistes devenus adultes restent le plus dépendants possible, pour qu'ils échappent à tout retour vers le milieu ordinaire et surtout nous aurions milité pour qu'il ait une vie sans qualité, de merde pour le dire poliment ! (...) Si j'ai choisi cette comparaison, c'est pour rappeler qu'aucun entraîneur d'une quelconque équipe sportive qui l'aurait fait passer en division inférieure ne serait resté en place. Non seulement ils sont toujours là, mais il s'autorise à donner de plus en plus de conseils. (...) Comment peut-on atteindre dans l'organisation du service public une telle pédanterie dans la connerie... Quant à l'évidence on ne connaît rien à rien des situations soignantes, on se la boucle, c'est la moindre des politesses... Si ces administrateurs sortent de l'école de Rennes, c'est à vérifier, alors au regard du peu de connaissances qu'ils ont de la réalité du soin, ne faudrait-il pas la fermer ! (...) De temps en temps il faut être tout simplement réaliste. »

Henri (Sud Aveyron)

Sommaire :

- **L'écho des comités : pages 1 à 3**
- **Autres infos locales : page 3**
- **Initiatives : page 4**
- **Infos utiles: page 4**
- **Culture : page 5**

L'écho des comités:

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

La déshumanisation est facteur de violences !

Rendez-vous devant les urgences le mardi 23 juin entre 13h et 14h !

Le Comité de défense se réjouit de la création de la salle d'attente pour les familles, en espérant qu'elle soit bien disponible 24h sur 24 et que son éloignement du service ne soit pas un frein à l'information des proches, dans le respect évidemment des volontés des personnes hospitalisées !

Le Comité continue à se mobiliser pour l'obtention d'un protocole d'accompagnement dans le service dans les situations particulières comme à Sedan.

La charte qui vient d'être signée en présence de la Ministre de la santé (voir à la suite) va d'ailleurs plus loin, faisant du non accompagnement en zone de soins l'exception !

Le Comité comprend les difficultés des soignants, leurs contraintes en période d'affluence, leur manque de temps pour informer en respectant la volonté du malade.

Il sait combien, à Charleville-Mézières comme ailleurs il faudrait plus de soignants. Il comprend les craintes vis-à-vis de violences qu'il désapprouve totalement. Mais l'absence de contact humain les favorise, dans le contexte d'anxiété habituel d'accompagnants aux urgences.

La démarche du Comité vise à poursuivre un dialogue constructif pour des avancées concrètes en matière d'accueil et de respect de la dignité des patients et de leurs proches.

Le Comité appelle à un nouveau rassemblement ce mardi 23 juin à partir de 13h devant les urgences.

BRIOUDE

Le long processus de mise en place effective de l'IRM

Le comité de vigilance n'a cessé d'interpeller la direction de l'hôpital sur l'avancée des travaux.

Ceux-ci ont finalement duré plus longtemps que prévu et la mise en œuvre de l'IRM a été plusieurs fois repoussée. Jusqu'à cette date du 1 juin où l'appareil a commencé réellement à fonctionner.

Depuis les prises de rendez-vous se multiplient et la liste d'attente s'allonge.

L'utilisation de l'appareil est partagée entre le centre hospitalier et le cabinet libéral. 3 journées sont dédiées une semaine à l'hôpital et 2 au cabinet Chometon et la semaine suivante, c'est l'inverse.

Nous conseillons aux patient·es qui ont à passer une IRM à veiller à ce qu'ils/elles aient bien la possibilité de choisir librement sous quel mode (public ou libéral) ils le feront.

Le comité de vigilance se félicite de la mise en œuvre de l'IRM au sein du centre hospitalier de Brioude même si nous aurions préféré qu'il s'agisse d'une activité purement publique sans intervention du privé lucratif.

St AFFRIQUE (Aveyron)

ILS NE NOUS BÂILLONNERONT PAS !

Monsieur le Directeur Général Intérimaire des hôpitaux du Sud Aveyron a manœuvré pour exclure les représentants des usagers qui le dérangent en posant les questions des habitant.e.s au sujet de la gestion en cours de nos hôpitaux et des projets de fusion- suppression.

Informers les habitants, demander que la proximité soit un élément pris en compte, ne pas décider que pour des objectifs financiers, cela semble insupportable à ces gestionnaires.

Le Conseil de Surveillance de l'Hôpital de St Affrique se tiendra le jeudi 25 Juin

Après le soutien de plusieurs dizaines de Maires, des médecins et soignants de l'hôpital, de très nombreux habitant.e.s, les engagements de la nouvelle Mairie qui va présider ce Conseil, il serait inacceptable que la Direction continue de vouloir nous bâillonner.

Exigeons la participation du Manifeste à la réunion du Conseil

TOURS - CLOCHEVILLE

Mardi 16 juin à 14h, le personnel de l'hôpital pédiatrique de Clocheville avec l'intersyndicale CGT, SUD et CFDT ont tenu une assemblée générale dans la cour de l'établissement et marqué une heure de grève, avec le mot d'ordre : « Ça suffit, les enfants méritent mieux, les professionnels aussi » ...



MONTARGIS



RENCONTRES RÉGIONALES

C'est à MONTARGIS et PAUCOURT (dans le Loiret)
les 2, 3 et 4 Octobre 2026

Ateliers, expositions, débats , ...

Ces journées sont organisées à l'initiative du Collectif Santé Est Loiret et de la Convergence de défense et développement des services publics d'Indre -et-Loire. Nous appelons toutes les organisations syndicales, politiques et associatives, qui portent la question des services publics dans notre région à s'y joindre.

Tant pour la protection sociale que pour les services publics, on nous dit qu'ils coûtent trop chers : « notre modèle social serait intenable ». Les solutions préconisées consistent à privatiser et à reporter leurs coûts sur les usagers (assurances privées pour la santé, capitalisation pour la retraite,...).

MONTCEAU LES MINES

Robots « sociaux » à l'hôpital : l'innovation comme écran au désengagement

il ne s'agit pas d'un simple progrès, mais d'un risque de renoncement organisé.

Les directions hospitalières et les pouvoirs publics ne peuvent se défaire de leur responsabilité en invoquant l'innovation. Investir dans des machines capables de « simuler » l'empathie, alors même que l'on renonce à garantir une présence humaine suffisante, constitue un signal préoccupant quant à la conception même du soin. Faut-il désormais considérer que « parler » à un robot, aussi sophistiqué soit-il, puisse tenir lieu d'accompagnement ? Que l'isolement et la vulnérabilité puissent être traités par des interfaces programmées ? Et surtout, que ces solutions deviennent acceptables parce qu'elles seraient moins exigeantes en termes de ressources humaines ?

Autres infos locales

NEMOURS

Unité Traitement de la Douleur de l'Hôpital

Le Conseil municipal de Nemours (extraits de la délibération)

- Exprime son soutien aux patients de l'Unité de Traitement de la Douleur, à leurs familles ainsi qu'aux personnels hospitaliers mobilisés pour assurer la continuité de cette activité essentielle ;
- Réaffirme son attachement au maintien effectif de l'Unité de Traitement de la Douleur sur le site hospitalier de Nemours ;

- Demande à la Direction du Centre Hospitalier Sud 77 et à l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France de garantir le maintien des consultations spécialisées, des hospitalisations de jour et des hospitalisations complètes dédiées au traitement de la douleur sur le site de Nemours ;
- Demande que soient rendus publics les moyens humains et matériels affectés à cette activité ainsi que les capacités d'hospitalisation effectivement maintenues dans le cadre de la réorganisation annoncée

Initiatives

DÉFENSEUR.E DES DROITS

Le Défenseur des droits doit être incarné par une personnalité dont les prises de position et les engagements sont pleinement alignés avec les principes que l'institution défend. Le ou la future Défenseur·e des droits devra être capable de défendre sans ambiguïté l'État de droit et les droits de toutes et tous, y compris lorsque cela implique de s'opposer au pouvoir en place ou à des logiques de restriction des libertés publiques.

[voir la pétition au sujet de la nomination en cours : https://c.org/zR5hRYrV2](https://c.org/zR5hRYrV2)

SANTÉ MENTALE

Contre la destruction des institutions de santé mentale.
Pour la défense d'un soin humaniste.

[Une pétition : change.org/Contre-la-destruction-des-institutions-de-santé-mentale](https://change.org/Contre-la-destruction-des-institutions-de-santé-mentale)

MENACE DE GRÈVE DES PSYCHIATRES EN SEPTEMBRE

« On a besoin de mesures concrètes et pluriannuelles » : les psychiatres du secteur public menacent d'une grève mi-septembre (voir Ouest France)

DOCUMENTS JURIDIQUES OU UTILES

CADMIUM TESTS PRIS EN CHARGE

Les personnes vivant dans des zones identifiées à risque, ou présentant des signes d'intoxication, peuvent bénéficier depuis le 16 juin d'un dépistage d'exposition au cadmium en laboratoire de ville.

Depuis le 16 juin 2026, le dépistage de l'exposition au cadmium est remboursé par l'Assurance maladie. Cette mesure fait suite à [une décision de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie](#) publiée au Journal officiel le 2 juin 2026.

La Haute Autorité de santé (HAS) préconisait en 2024 de dépister les personnes « potentiellement surexposées au cadmium du fait de leur lieu de résidence ». [Un rapport publié par l'Anses en mars 2026](#) a proposé des leviers d'action permettant de réduire l'imprégnation de la population française à cette substance.

SOINS DENTAIRES ARNAQUE AU 100 %

Un témoignage

« J'ai un devis pour une couronne (et en principe une bonne mutuelle)

Cout total 550 €

L'AMO prend en charge 138,41€

La mutuelle 92,27 €

Reste à charge 319,32 €

La mutuelle prend bien en charge à 100 % le COMPLÉMENT de la Sécu, mais l'essentiel de la dépense (319,32€) n'est pas remboursé du tout par la Sécu. Donc il n'y a pas de complément »

CULTURE

Sing Street (Film)

John Carney (2016)

Conor, un adolescent du Dublin des années 1980 qui, pour impressionner une jeune fille, décide de monter un groupe de musique avec ses amis. Au fil des répétitions et des chansons, il trouve un moyen d'échapper à un quotidien difficile et de croire en ses rêves.

Feel good movie, à la fois chronique sociale et coming of age rythmé par une bande sonore ébouriffante, le film propose un regard juste sans misérabilisme ni angélisme sur les classes populaires irlandaises. Un film rock, punk et brit pop, la rencontre entre Ken Loach et les frères Gallagher.

Un nouveau ciné club autour de la folie à Paris au cinéma La Clef !

Fol.les & furious est un collectif qui se pose des questions (qui aimerait vous en poser). Qu'est-ce que la folie ? Qu'est-ce que la folie au cinéma ? Et d'ailleurs, qu'est-ce que le cinéma a fait à la folie ? Et la folie au cinéma ? Notre collectif est né d'un désir commun : projeter des films, qu'ils soient de fiction, expérimentaux ou documentaires, à la Clef Revival, et y aménager un espace d'échange au sein duquel on pourrait se rejoindre et se rencontrer. Afin de recréer ce lien qui nous paraît si important, et de se réapproprier des endroits de discussion autour d'un sujet si vaste et si personnel : la folie. Ou du moins, le traitement et l'administration de la folie. Ou encore, comment la folie est produite par l'instauration de normes sociales et par la répression des déviances au service de rapports de pouvoirs.



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Secrétaire : Guillaume GRANDJEAN guillaume.grandjean38@gmail.com

Adresse : 11 rue Edouard Vaillant – 45120 Chalette sur Loing – Tel 06 58 94 04 10

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landass@sf.fr

Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87

Site : <https://coordination-defense-sante.org/> Facebook Mastodon Bluesky

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org